

Description du métier, de l’activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Cette certification s’adresse aux cadres supérieurs, décideurs des organismes publics et privés, du monde associatif et aux personnes engagées en politique. Elle atteste de leur compétence à s’appuyer, dans leur contexte professionnel, sur la démarche scientifique pour comprendre des situations complexes en ayant recours aux sciences et prendre leurs décisions en fonction des enjeux systémiques identifiés.

La certification se centre sur la validation de compétences leur permettant de : mettre en place des organisations de travail en intelligence collective, de réaliser l’analyse transverse de situations complexes dans lesquels les enjeux sont à la fois scientifiques, technologiques et sociétaux ; de mesurer les risques et impacts des changements technologiques pour les parties prenantes ; de prendre en compte les controverses ; de réaliser une synthèse de ces éclairages en utilisant son esprit critique.

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p>Compétence 1 Conduire l’analyse d’une problématique à forts enjeux sociaux et technologiques en s’appuyant sur les démarches scientifiques et leurs résultats, en mobilisant un réseau d’experts adaptés en vue d’élaborer un diagnostic se basant sur des faits scientifiquement validés.</p>	<p>Modalités d’évaluation Compétences 1, 2, 3 : <i>Mise en situation professionnelle</i> Le candidat rédige une note d’analyse destinée aux décideurs portant sur une problématique dont les impacts ou les enjeux pour tout ou partie de la société, ou pour son propre organisme, doivent être explicités. Il détaille les données mobilisées, les analyses qu’il conduit... Son analyse doit se conclure par une recommandation de décision ou de propositions d’actions argumentées sur la base des données collectées et sur leurs analyses. Cette note est lue et évaluée par 2 évaluateurs (binôme).</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Collecte des données fiables ou en produit de nouvelles en explicitant le raisonnement qui le guide dans la recherche d’informations et/ou en précisant les méthodes d’investigation qu’il a mises en œuvre ; ● S’informe à partir des connaissances issues de sources variées d’information ou de données en mobilisant différentes disciplines scientifiques ; ● Cite les sources et références de manière adéquate dans le texte et en bibliographie ; ● Recoupe toutes ces données pour en valider la pertinence par rapport à sa problématique en articulant les diverses disciplines scientifiques, en évaluant, en interprétant leurs résultats de façon systématique... ● Détecte des signaux faibles parmi des données et résultats collectés et les expose ; ● Tire des conclusions de son analyse systémique ; ● Cite explicitement les sources et les références bibliographiques selon les normes scientifiques en vigueur ; ● Le candidat respecte les contraintes légales et réglementaires dans l’utilisation des données et leurs analyses (par exemple : réglementation RGPD ; droits à l’image ; droit de la propriété intellectuelle ; prise en compte du copyright...).

<p>Compétence 2 Anticiper, dans le cadre de la problématique analysée, les impacts d’une innovation scientifique ou technologique pour prendre en compte les risques, opportunités et répercussions, au regard des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, et en intégrant les débats ou crises associés, les controverses, les dimensions éthique</p>	<p>Mise en situation : Note d’analyse</p>	<p>Critères d’évaluation de la compétence 2 Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Identifie les facteurs de risque liés aux attentes de la société vis-à-vis des sciences et des technologies et leurs impacts sur les différents enjeux ; ● Explicite les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ; ● Observe les répercussions sociales et sociétales effectives en mobilisant au moins 3 sources d’informations adaptées ; ● Analyse les principaux facteurs de risque et leurs anticipations y compris les questions éthiques sous-jacentes à la problématique ; ● Prend en compte les controverses et intègre et discute leurs projections et anticipations en matière de répercussions sociales et sociétales en effectuant une analyse de risque globale.
<p>Compétence 3 Exercer son esprit critique en évaluant et acceptant de questionner ses certitudes pour pondérer la valeur des informations collectées sur un problème professionnel complexe, pour objectiver l’analyse d’une situation et son contexte global, afin de construire une réflexion innovante au profit d’une décision ou d’une recommandation et d’apporter des perspectives nouvelles aux défis systémiques émergents dans les organisations.</p>	<p>Mise en situation : Note d’analyse</p>	<p>Critères d’évaluation de la compétence 3 Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Recherche toutes les hypothèses possibles et les hiérarchise selon leur degré de pertinence ou de vraisemblance. ● Envisage des sujets sous des angles innovants et propose des points de vue originaux en démontrant qu’il a effectivement exploré différentes pistes de réflexion, y compris à partir d’éléments contradictoires, en s’appuyant sur des experts, des chercheurs et des données reconnus ; ● Remet en cause ses représentations et ses à priori en démontrant que son point de vue a évolué entre le début de sa réflexion et l’issue de son travail ; ● Démontre qu’il s’est forgé une position éclairée, circonstanciée, et mettant en avant les raisonnements et les liens qu’il a créés entre les faits et les informations sans négliger les paradoxes ou les controverses ; ● Expose comment ses hypothèses ont pu évoluer entre le début de la réflexion et l’issue de son travail ; ● Émet, en conclusion de sa réflexion, une ou des recommandations ou un ou des avis.

Compétence 4

Présenter avec assertivité une analyse critique traitant d’une problématique en maîtrisant les fondamentaux de la communication afin de convaincre.

Modalités d’évaluation Compétence 4 :

Mise en situation professionnelle

Présentation orale, devant les deux évaluateurs, des points clefs de la note d’analyse que le candidat a réalisée sur la problématique choisie (problématique identique à celle de la note écrite des compétences 1, 2 et 3). La présentation est suivie d’un temps de questions et réponses. La durée de l’épreuve est de 45 minutes.

Critères d’évaluation de la compétence 4

Le candidat :

- Explicite les objectifs de sa présentation et des enjeux de la problématique choisie ;
- Structure son plan de présentation de façon logique et adapté à son public cible ;
- Présente ses idées et traduit des notions complexes de façon intelligible par tous, en faisant preuve de pédagogie, en utilisant de façon adéquate les supports de présentation et les outils médias ;
- Adopte un rythme adapté à sa présentation et ajuste en temps réel sa présentation afin de rester dans le temps imparti sans négliger l’essentiel ;
- Adapte sa présentation et son discours en fonction du niveau de connaissance de ses interlocuteurs
- Interagit avec le public et répond aux questions de façon pédagogique ;
- En fonction du public attendu, vérifie si l’organisation dispose des équipements ou des moyens pour prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap (sonorisation de la salle si nécessaire, interprétariat en langue des signes, ...).

Compétence 5

Mobiliser ses capacités individuelles au service de l'intelligence collective en s'appuyant sur les connaissances, l'expertise scientifique et technologique et sur la démarche scientifique pour délibérer et décider collectivement des solutions possibles et de recommandations adaptées.

Modalités d'évaluation compétence 5 :
Mise en situation professionnelle.

La mise en situation est la participation du candidat à un “atelier d'investigation” au cours de sa formation sur une thématique dont il n'est pas expert. Au fil des réunions de travail de l'atelier, le candidat s'auto-observe avec l'aide d'une grille mise à sa disposition et collecte les feed-back des autres participants et de l'animateur.

A l'issue de cet atelier d'investigation, il participe à une épreuve orale de 45 minutes menée par les deux évaluateurs sur les thèmes suivants :

- Sa contribution personnelle à l'intelligence collective au sein de l'atelier d'investigation, en se basant sur la grille d'auto-observation et sur sa compréhension du processus.
- Les conditions d'émergence et de mise en œuvre d'une intelligence collective basée sur les sciences et technologies ; en prenant appui sur un cas qu'il choisit et qu'il est susceptible de mettre en œuvre dans une future situation professionnelle concrète.

Critères d'évaluation de la compétence 5 :

Le candidat

- Intègre et dépasse les différences de positionnement hiérarchique, social, culturel, professionnel... ;
- Aborde les différents aspects de la problématique, et ce, de façon transversale et globale en s'appuyant sur les idées ou les informations apportées par les autres participants ;
- Porte un avis issu de la concertation restituant la démarche d'investigation et ses résultats circonstanciés.
- Expose les différentes composantes qui favorisent l'intelligence collective à travers notamment, la maîtrise des dimensions humaines (psychologiques, sociales, relationnelles) ; intellectuelles (scientifiques, culturelles, etc.) ; organisationnelles (répartition des rôles, outils, matériels, temporalités, etc.).
- Il contextualise le cas de figure qu'il a choisi (présentation succincte de l'organisation, enjeux, acteurs en présence, problématique à traiter...) en expliquant la manière dont il déploie un processus d'intelligence collective et son évaluation.